

Compte rendu de la réunion de CD du 2 Décembre 2019

Présents :

Emilie BATTEUX
David BRUAN
Alex CAMUS
Michel FAVRE
Johan ROUCHON
Christophe VACHER
Romain DUEZ
Baptiste LEPLEY
Maxime WATERNAUX

Absents excusés :

Jean Christophe BLERREAU
Grégory BROUILLIARD
Marine DEPUYDT

L'organisation du Téléthon le samedi 7 décembre.

Animation commune avec le club de badminton et celui d'escrime.

Mise au point des modalités d'inscriptions et d'encadrement des participants aux activités d'escalade.

La sortie Lesquin dimanche 8 décembre.

Le minibus de l'ITEM en remplacement de celui de la Mairie en panne sera récupéré vendredi, garé jusqu'à dimanche et rendu lundi par Michel. Il est évoqué d'avoir la possibilité de bénéficier d'un carnet de 10 entrées à 11 € si le nombre de participant le permet.

Michel demande à envoyer un mail spécifique à chaque sortie à la totalité des licenciés.

La compétition bloc Rivery dimanche 15 décembre.

Constat que le club ne dispose toujours pas de juges comme le règlement le prévoit. Les tee-shirts des participants seront disponibles.

Compétition UNSS mercredi 18 et 25 mars.

Approuvée par le CD.

L'actualisation des voies du mur des Bourgognes.

On abandonne l'idée d'une participation de François Gardet à la réalisation de voies 4 et 5 qui font cruellement défaut et on attendra la fin de la compétition UNSS.

Nos ouvriers potentiels se réuniront prochainement au pied du mur sous la responsabilité de Romain pour envisager les modifications et les ajouts nécessaires.

Approbation des règles établies par les encadrants (réunion du 30/11).

Approbation des modifications des annexes au règlement du club,

En attente des retours des membres du CD.

Proposition de dédommagement des repas en stage.

En attente de propositions de Johan.